

Histoire d'un mot : l'ethnonyme Canadien de 1535 à 1691. Par Gervais Carpin (Sillery : Septentrion, collection « Nouveaux Cahiers du CÉLAT », n° 5, 1995. 226 p., ISBN : 2-89448-036-9.)

Louise Ménard

Volume 20, Number 1-2, 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1087754ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1087754ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (print)

1708-0401 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Ménard, L. (1998). Review of [*Histoire d'un mot : l'ethnonyme Canadien de 1535 à 1691. Par Gervais Carpin (Sillery : Septentrion, collection « Nouveaux Cahiers du CÉLAT », n° 5, 1995. 226 p., ISBN : 2-89448-036-9.)*]. *Ethnologies*, 20(1-2), 259–264. <https://doi.org/10.7202/1087754ar>

Histoire d'un mot : l'ethnonyme Canadien de 1535 à 1691. Par Gervais Carpin (Sillery : Septentrion, collection « Nouveaux Cahiers du CÉLAT », n° 5, 1995. 226 p., ISBN : 2-89448-036-9.)

Avec la prééminence du mot évoquant la double appartenance d'un peuple, faisant référence aux manifestations actuelles des mouvements fédéraliste ou indépendantiste au Québec, Carpin nous fait remonter dans le temps jusqu'au mois de juillet 1534 pour tenter de découvrir l'origine de l'ethnonyme *Canadien*. L'auteur cherche à savoir quand, et à comprendre pourquoi, le terme *Canadien* a commencé à désigner les habitants de souche européenne de la vallée du Saint-Laurent. La mise en œuvre de l'intention s'appuie sur un souci à la fois argumentatif et heuristique. Ainsi, la mouvance du vocable, attribuée en partie par ses présences et absences dans les textes d'époque, parvient, dans la reconstitution discursive de Carpin, à profiler les possibilités du sens de l'ethnonyme *Canadien*.

Au fil de cette étude, à l'origine un mémoire de maîtrise dirigé par Laurier Turgeon et Réal Ouellet de l'Université Laval, Carpin recherche minutieusement, à partir des textes critiques et des textes d'époque écrits en français sous leur forme originale microfilmée ou fac-similée, les attestations formelles des premiers usages de *Canadien*. Pour toutes ces occurrences, l'année d'écriture est plus importante que l'année de publication. Ainsi, Carpin s'est fixé des limites chronologiques d'inscription du vocable. Par exemple, des événements relatés en 1639 et 1690 mais écrits et publiés vers 1720 n'ont pas été utilisés dans cette recherche. Tout ce qui était écrit à une date postérieure à 1691 n'a pas été retenu même si les événements s'étaient produits dans les limites chronologiques fixées par son étude.

Après avoir précisé certains concepts qui seront parfois utilisés dans son ouvrage, l'auteur propose quelques repères abrégés et bibliographiques des livres qui ont servi à son étude. À chaque chapitre, celui-ci fait ressortir les éléments clefs interreliant l'ethnonyme *Canadien* et le toponyme *Canada*. C'est aux travaux de Carmen Val Julian (1992), historienne spécialiste du Mexique, qu'il apparente sa recherche : « l'étude d'un ethnonyme passe inévitablement par l'examen et la compréhension du chemin parcouru dans le même temps par les toponymes » (p. 9).

Le corpus de Carpin trouve ses sources principalement dans l'utilisation des récits de laïcs et de clercs français : des documents sous forme de lettres, mémoires, ordonnances, arrêts, commissions, actes notariés pour la plupart

des correspondances entre différents représentants du pouvoir politique, ou des relations de voyage inscrites quotidiennement, par exemple un journal de bord. L'auteur a fait quelques enquêtes dans les registres manuscrits de paroisses pour tenter de percevoir des indices quant à l'usage de l'ethnonyme dans la langue populaire. Lorsqu'il ne pouvait trouver de références à *Canadien*, il a pu suivre l'évolution du toponyme *Canada*. Les cartes lui ont permis d'analyser l'évolution des toponymes et de comprendre l'usage des ethnonymes.

L'ouvrage se divise en tranches chronologiques, lesquelles correspondent à des thématiques évolutives du vocable, et se termine vers 1691 lorsque le terme est suffisamment campé dans les textes pour assurer sa continuité.

Les intitulés expressifs nous dirigent pas à pas vers un processus de compréhension de l'ethnonyme *Canadien*. Par exemple, la première partie « Le Canadien de Jacques Cartier » désigne la naissance du vocable et se situe entre 1535 et 1602 ; la deuxième partie, « Le Canadien nommant le "Sauvage" » fait référence, entre autres, aux écrits de Champlain entre 1603 et 1640 et au glissement du sens du terme ; la troisième partie « Des Canadiens Sauvages aux François-Canadois » accompagne le transfert du sens de l'ethnonyme *Canadien* entre 1641 et 1691. Les inscriptions des Jésuites et de Marie de l'Incarnation demeurent témoins de l'environnement culturel latin ou français du vocable.

Pourquoi commencer à l'époque de Cartier et spécifiquement en 1535 ? Carpin recherche l'identité linguistique du terme. Dans le premier chapitre, la genèse de l'histoire, d'après Carpin, commence avec les documents où serait attestée l'origine du mot *Canada*. Son étude à travers la chronologie des lexiques d'époque nous livre les formes linguistiques et géographiques qu'empruntent ce mot. Dans cette étude, Cartier serait le premier à utiliser le vocable « Canada, entendu comme nom de pays, de province, par contre, à trois reprises, Canada [...] est synonyme de "village" » (p. 55). Les ouvrages linguistiques du XX^e siècle nous font découvrir le mot iroquoien *Kannata* signifiant « village », « amas de cabanes » ! La question se pose : Cartier aurait-il compris la signification de ce mot au moment de l'utiliser comme toponyme ? Carpin poursuit. Ce qui l'intéresse c'est l'inscription d'un terme dans les textes. Quoique plus parcimonieuse, l'inscription du mot *Canadien* par Cartier n'en fait pas moins l'étude de Carpin : il répertorie le nombre de fois où Cartier aurait utilisé l'ethnonyme *Canadiens* dans ses discours pour désigner les Amérindiens de Stadaconé, mot retrouvé dans les seules années 1535 et 1536. Ensuite, dans les lexiques d'époque le terme disparaît : les *Canadiens* de Cartier sont nommés

uniquement Sauvages. Dans la troisième partie du chapitre, « Le toponyme Canada en expansion », Carpin nous invite à suivre le mouvement collectif de construction qui inscrit les relations significatives multiples d'un concept.

Champlain serait, d'après Carpin, « le seul auteur de l'époque à faire disparaître Canada » (p. 68), et ce pour des raisons politiques. Par son étude de l'époque de Champlain, Carpin nous entraîne vers une dialectique du mot *Canadien*. Qui Champlain dénomme-t-il ainsi ? Les sauvages en général ? Il semble que non, puisqu'à plusieurs reprises Champlain cite les sauvages par leur nom de peuple ou de nation. Finalement, le processus de compréhension du terme nous invite à l'idée que Champlain réservait l'ethnonyme *Canadien* aux Micmacs de la Gaspésie. Encore une fois, dans ce deuxième chapitre, Carpin débute avec les écrits de l'auteur, ici choisit Champlain, et établit des liens entre l'absence du toponyme *Canada* et la présence de l'ethnonyme *Canadien*. Quoique le toponyme Canada soit absent du vocabulaire de Champlain, Carpin ira chercher la relation dans les usages populaires du terme tels les proverbes et expressions d'époque (p. 113-114) ou dans d'autres documents officiels (p. 110). Le procédé dialectique de Carpin nous laisse découvrir certaines coutumes amérindiennes. Par exemple, si l'on demande à un amérindien son nom de peuple, il baisse les yeux et dit « je n'en scay rien », et si néanmoins vous demandez à l'un de ceux-ci le nom d'un autre peuple, il le dira : « Partant de cette observation, les indigènes de Gaspé en se désignant Canadaquois, n'avaient peut-être pas révélé le nom de leur nation, mais plutôt la façon dont ils pensaient être désignés par les Français » (p. 86).

Dans le troisième chapitre du développement, le mot *Canadien* est-il relié à l'identité chrétienne ou à l'identité ethnique ? Est-il relié aux habitants nés en Nouvelle-France et exclut-il les Français de souche ? Carpin relève le nombre de fois où ces dimensions sont exprimées soit par sœur Marie de l'Incarnation, soit par François de Montmorency de Laval, premier évêque du Canada ici nommé M^{gr} de Laval. De plus, il répertorie les narrations des missionnaires jésuites inscrites à cette époque et mentionne des sources historiques. Épisodiquement, il fait référence à la particularité de la syntaxe latine à propos des potentialités signifiantes du vocable *Canadien*. Lorsqu'il avance l'idée que l'ethnonyme *Canadien* fait référence aux colons, il suggère le sens d'*habitant* en mettant en relation les inscriptions latines des Jésuites et de M^{gr} de Laval et celles françaises de Marie de l'Incarnation.

Son procédé de reconstitution historique systématique fait disparaître tout doute possible quant à son sérieux en tant qu'historien. Incidemment, l'auteur

s'applique à écrire et ensuite à traduire lui-même plusieurs phrases, paragraphes, citations d'époque. Nous citons brièvement, à titre d'exemple, ses textes de référence : les correspondances diverses des découvreurs et voyageurs Cartier et Champlain ainsi que celles de Marie de l'Incarnation, ursuline ; les textes historiques de Lescarbot ; l'ensemble des écrits des Jésuites par Biard. De plus, Carpin résume l'information à la fin de chaque chapitre, simplifiant ainsi les processus de compréhension et de synthèse du lecteur.

Pour montrer la mouvance de l'ethnonyme et du toponyme, Carpin exploite une méthode quantitative et considère tout aussi bien les absences du mot que la fréquence de ses apparitions dans les textes répertoriés :

De 1673 à 1683, j'ai constaté dans mes sources une curieuse absence de l'ethnonyme Canadien.[...] Mais en 1683, c'est l'éclosion, [...] Pour la série C11A, j'ai relevé deux mentions en 1683, trois en 1685, vingt-trois en 1686 et treize en 1687 [...] (p. 146). J'ai cherché à comprendre la fréquence respective du recours à Canada ou à Nouvelle-France au début du XVII^e siècle à partir de deux ouvrages [...] (p. 108)

De plus, les formes adjectivale, nominale et orthographique du mot sollicitent chez l'auteur une constante analyse : « Dans le Grand Insulaire, j'ai rencontré le gentilé Canadiens à trois reprises et deux fois sous la forme adjectivale : "peuple canadien" et "barbare canadien" » (p. 44).

Le processus de comparaison de l'ethnonyme *Canadien* entre les langues française et latine constitue une autre tentative d'expliquer le parcours de sens du vocable.

L'histoire du Canada écrite en latin et publiée en 1664 [...] est à l'image des *Relations* des Jésuites, centrée sur l'Amérindien et son évangélisation [...] (p. 120). Dans les textes français, j'ai trouvé chez Marie de l'Incarnation un sens très particulier à Canadois [...] (p. 124).

Carpin dégage les possibilités de relation du sens à partir d'une série de documents qui ne sont qu'un fragment des multiples sources disponibles. Quoique déplorant « l'absence de documents témoignant directement de la langue populaire » (p. 144) pour légitimer l'ethnonyme, l'exploitation des documents officiels lui offre une garantie d'évolution du mode de dénomination et de fréquences des anthroponymes.

Je ne peux que reprendre à mon compte ce que Siblot mentionne pour lui-même dans sa préface : « Je n'ai pas compétence pour repérer les objections

qui pourraient être faites sur tel ou tel point, mais la cohérence de l'ensemble me paraît acquise. »

Pour consolider son analyse, Carpin emprunte à Bourdieu sa dimension sociale du discours, à Réal Ouellet (1989 et 1993) le phénomène de la mise en contexte et du questionnement (celui que le locuteur cherche à émettre et celui que le lecteur reçoit et redéfinit selon ses compétences) dans un schème narratif. Par delà ces emprunts, il pose un modèle dynamique de la production du sens comme moyen de compréhension du mot *Canadien*. À travers le processus de compréhension de l'ethnonyme, nous sentons la présence de l'Autre, avec ses différences et ses contradictions, comme une nécessité au sens du vocable. « Nous ne pouvons nommer qu'à travers des différences et des oppositions ». Voilà comment Paul Siblot, dans sa préface qu'il faudra parcourir pour la beauté du style et l'accueil au modèle dialectique de Carpin, nous invite à la lecture de l'ouvrage.

Carpin s'attarde à lire l'auteur principal choisi pour les décennies fixées, mais il se montre plus parcimonieux et conscient des limites des recherches effectuées à partir d'un tant soit peu de lectures autres faisant époque. Néanmoins, il tient pour acquis que dans les documents non consultés, la fréquence ou l'absence du mot se maintiendrait pour une décennie donnée. D'un autre côté, en historien minutieux, en chercheur de vérité, il identifie des auteurs pour lesquels l'emploi de l'ethnonyme ne semble pas faire l'universalité du sens tel que peut le suggérer le sous-titre « Gabriel Sagard obscurcit le sens de l'ethnonyme » (p. 93).

Carpin, à partir de la narration d'événements, imprime une direction de sens au terme en rendant la réalité textuelle d'époque complice de la métamorphose linguistique et discursive de sa narration. D'ailleurs, le procédé dialectique exploité par Carpin crée un lien intelligible entre les nombreuses sources d'information narratives :

Je citerai deux derniers documents. Le premier [...] Écrit à Poitiers en 1637 [...] L'inscription « pauvres enfants sauvages et canadois » s'y retrouve à huit reprises. L'auteur du second document [...] écrit en 1625 une Histoire du Nouveau Monde, dans laquelle on peut lire : Au costé gauche de ce fleuve commence la province des Sauvages appellés vulgairement Canadiens [...].

Les notes de bas de page établissent des relations entre les écrits de l'époque et l'époque elle-même. Il introduit certains passages commentés, comme pour nous expliquer ses choix : « J'oublie volontairement les commissions royales

(p. 47) [...] J'utiliserai pour mes commentaires les graphies les plus courantes actuellement (p. 57) [...] Je citerai indifféremment Canadois ou Canadien pour désigner le colon » (p. 123).

En somme, voilà un ouvrage extrêmement riche en aperçus et en analyses dont l'intention était, selon l'auteur lui-même, « de créer une condition pour bien saisir le moment de l'arrivée du mot dans son sens d'Eurocanadien et pour mettre en contexte ce que la suite de l'histoire de l'ethnonyme pourrait nous apprendre sur les Canadiens et leur identité » (p. 157). La bibliographie, les index et les annexes qui s'ajoutent aux cartes et aux narrations de l'époque présentées dans cet ouvrage en font un instrument dont ne sauront se passer ceux, historiens ou linguistes, pour qui l'intérêt ne se limite pas à l'origine d'un mot, mais à l'identité évolutive d'une double appartenance d'un peuple.

LOUISE MÉNARD

Département d'histoire, Université Laval
Québec, Québec

Constructions sociales du temps. Sous la direction de Florence Piron et Daniel Arsenault. (Sillery : Septentrion, collection « Nouveaux Cahiers du CÉLAT, n° 16, 1996. 274 p., ISBN : 2-89448-061-X.)

« La notion de Temps est si étrange », note Stephen Jay Gould, « que nous ne pouvons la saisir qu'à travers une métaphore » (*Aux racines du temps* : 15). Devant l'aporie indicible de la réalité temporelle, les êtres humains tentent du mieux qu'ils le peuvent de l'appréhender, de l'élaborer, de la construire. Moins qu'un donné, le temps, ou plus précisément sa façon de le penser et de le mesurer, apparaît plus comme un construit sociohistorique (10-11). Écartelé sous la dyade du Temps linéaire ou sagittal et du Temps cyclique, ce concept protéiforme se conçoit dans des récits et des contextes de production variables.

Tel est l'objet de ce livre dirigé par Florence Piron et Daniel Arsenault, tiré des ateliers d'un colloque tenu à l'ACFAS en 1995. En optant pour le Temps, cet ouvrage explore un site fertile d'une thématique effervescente au sein de la production scientifique contemporaine. En effet, dans le sillon des travaux du philosophe Paul Ricœur (entre autres *Temps et récit*, 1983-1985), à l'instar des anthropologues Marc Augé (*Pour une anthropologie des mondes contemporains*, 1994) et Marshall Sahlins (*Islands of History*, 1985) ainsi que des historiens